



**SYNDICAT MIXTE
POUR LA RESTRUCTURATION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE
PEDEBERT A SOORTS-HOSSEGOR**

N° 1

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023

Le 19 mars 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- Mme Rachel DURQUETY
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Monique LUBIN

Représentant la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :

- M. Christophe VIGNAUD

Avaient donné procuration :

- M. Jean-Luc DELPUECH à M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sandra TOLLIS à Mme Rachel DURQUETY

Etaient excusés :

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Marc LESPADÉ
- M. Julien PARIS
- M. Pierre FROUSTEY
- M. Hervé BOUYRIE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement
- Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud : Mme Mélanie FERNANDEZ, Chef de Service Développement Economique
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2023 établi par Madame la Payeuse Départementale dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON